



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 64761

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les familles ayant des enfants autistes. Outre le fait que les structures d'accueil sont très insuffisantes et ne permettent pas de répondre à tous les besoins, la constitution des dossiers s'avère d'une grande complexité, d'autant que plusieurs organismes sont concernés, et que la validité de ces pièces et documents rassemblés est limitée à une durée de trois ans. Il lui demande quelles dispositions peuvent être prises pour mieux répondre aux besoins des familles et faciliter leurs démarches.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64761

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juillet 2001, page 4344